
**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

FEDERATION UNSA TRANSPORT

*Siège social :
56 Rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS*

ALTUS CONSEILS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FEDERATION UNSA TRANSPORT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres du Conseil Fédéral,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre organisation, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION UNSA TRANSPORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.823-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres du Conseil Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

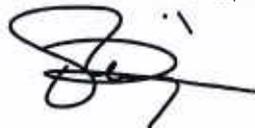
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LILLE, le 29 avril 2023

SAS ALTUS CONSEILS
Commissaire aux Comptes



Valérie BLEUZÉ
Associée

Bilan et Compte de Résultat

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	25 104	14 996	10 107	18 475
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus	2 931	2 247	684	1 134
	Autres immobilisations corporelles	61 258	34 559	26 699	36 842
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 500		2 500	2 500	
TOTAL (I)	91 793	51 802	39 990	58 951	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et fins				
	Marchandises	12 061		12 061	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				13 120
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	40 046		40 046	5 036
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	78 339		78 339	34 028	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	77 593		77 593	212 806	
Charges constatées d'avance	13 650		13 650	12 890	
TOTAL (II)	221 689		221 689	277 880	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	313 481	51 802	261 679	336 831	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			2 500	2 500	
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		182 222
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	230 502	
Autres			
Report à nouveau	2 727	2 727	
Excédent ou déficit de l'exercice	(110 357)	48 281	
Total des fonds propres (situation nette)	122 873	233 229	
	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subv d'inv sur biens non renouv		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	122 873	233 229
Fonds reportés et dédés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 294	52 801
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	61 329	47 708	
Produits constatés d'avance	8 184	3 094	
	Total des dettes	138 806	103 602
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	261 679	336 831
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(110 356,69)	48 280,59
	(1) Dont à moins d'un an	138 806	103 602
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services	324 318	285 348
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature	24 405	27 973
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	215 227	
	Autres pdts de gestion courante		75 732
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 108	15 586	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	144 596	170 533	
Total des produits d'exploitation		725 653	575 173
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock	(12 061)	
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	625 469	345 685
	Aides financières		
	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 934	
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	20 790	16 637
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	194 568	185 680	
Total des charges d'exploitation		831 699	548 003
RESULTAT D'EXPLOITATION		(106 046)	27 170



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(106 046)	27 170
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 189	1 113
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 189	1 113
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1 189	1 113
RESULTAT COURANT avant impôts		(104 857)	28 283
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	3 000	23 247
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		3 000	23 247
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	8 500	1 200
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 050
Total des charges exceptionnelles		8 500	3 250
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 500)	19 997
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		729 843	599 533
TOTAL DES CHARGES		840 199	551 253
EXCEDENT ou DEFICIT		(110 357)	48 281
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			2 209
Bénévolat			
TOTAL		571	2 209
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		571	2 209

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **261 679** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **729 843** euros et un total **charges** de **840 199** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-110 357** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cotisations

Les cotisations et reversements liés ont été comptabilisés selon les engagements.

Conformément au règlement comptable associatif ANC n° 2018-06, le lecteur des comptes trouvera ci-dessous une présentation de l'activité de la fédération ainsi que les moyens utilisés.

La Fédération a pour but notamment :

- D'organiser une solidarité effective entre les salarié(e)s du transport, de faire progresser et d'harmoniser au plus haut leurs conditions sociales ;
- De défendre les intérêts économiques et professionnels des salarié(e)s des Transports et de l'Équipement - actifs et retraités - ainsi que leurs intérêts matériels et moraux ;
- De développer des solidarités par la mise en oeuvre d'actions nationales et internationales ;
- De représenter l'ensemble de ses syndicats et sections syndicales, directement ou par délégation auprès des pouvoirs publics et institutions légales, des organisations patronales et des employeurs, des institutions et organisations d'intérêt général nationales et internationales ;
- De favoriser la diffusion la plus large possible des valeurs portées par le mouvement syndical ;
- D'organiser le développement de l'UNSA ;
- De soutenir la création et l'animation des syndicats et des sections syndicales d'entreprise ;
- De promouvoir la formation des militants par la création et le soutien d'instituts de formation, de recherche et d'études, de développer ses actions et son expertise en nouant des partenariats avec des organismes qualifiés ;
- De mettre en oeuvre toutes actions, démarches et formalités nécessaires à la réalisation des décisions du Congrès ;
- D'ester en justice au bénéfice de ses adhérents, par son Secrétaire général qui a le pouvoir d'ester ou de mandater en vue d'ester.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	25 104					25 104
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 104					25 104
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui Instal. agencé aménagement						2 931
Instal technique, matériel outillage Industriels	2 931					18 962
Instal., agencement, aménagement divers	18 962					
Matériel de transport						
Matériel de bureau, Informatique et mobilier	65 474		1 829		25 007	42 296
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 367		1 829		25 007	64 189
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 500					2 500
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500					2 500
TOTAL	114 970		1 829		25 007	91 793



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	6 629	8 368		14 996
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 629	8 368		14 996
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 797	450		2 247
Autres instal., agencement, aménagement divers	5 096	1 264		6 360
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	42 497	10 708	25 007	28 198
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 391	12 422	25 007	36 806
TOTAL	56 019	20 790	25 007	51 802



Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Fonds propres à l'ouverture				
Réserves	42 222	48 281		90 502
Réserves pour congrès 2023	40 000			40 000
Réserves pour congrès 2025	40 000			40 000
Réserves pour développement	60 000			60 000
Report à nouveau	2 726			2 726
Résultat de l'exercice	48 281	-110 357	48 281	-110 357
TOTAL	233 229	-62 076	48 281	122 871



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	40 046	40 046	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	78 339	78 339	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	13 650	13 650		
TOTAL DES CREANCES		134 535	134 535	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	69 294	69 294		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	61 329	61 329			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	8 184	8 184			
TOTAL DES DETTES		138 806	138 806		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Notes sur le bilan

Créances :

Le poste "débiteurs divers" s'élève à 78 339 € et se constitue principalement de produits à recevoir au titre de l'exercice 2023 et qui ont été encaissés début 2024. Il se compose principalement de :

- 35 629 € de cotisations rattachables à 2023 ;
- 30 000 € d'aide aux fonds 2023 ;
- 11 975 € de participation aux manifestations retraites 2023.

Dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 61 329 € et se composent principalement de cotisations à reverser à l'Unsa Nationale pour un total de 57 937 €.



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 294	52 801	16 493	31,24
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	57 937	44 316	13 621	30,74
TOTAL	127 231	97 117	30 114	31,01



ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		5 036	(5 036)	00,0
Autres créances	78 339	34 028	44 310	30,2
TOTAL	78 339	39 065	39 274	00,5



Notes sur le compte de résultat

Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des ressources annuelles	Montant
Cotisations	
- Reversements cotisation UNSA Nationale	324 318
+ Contributions financières reçues	-181 033
+ Autres produits d'exploitation reçus	215 227
+ Produits financiers	186 109
TOTAL	1 189
	545 810

Les 186 109 € d'autres produits se composent principalement des produits issus de refacturations (personnel, formations, agendas...).

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose d'un gain reçu en exécution de l'affaire en référé ainsi que des condamnations pour des litiges en 2023.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Bénévolat

Le bénévolat a fait l'objet d'une valorisation à hauteur de 571 € correspondant à 35 heures valorisées 16.31 € de l'heure.

